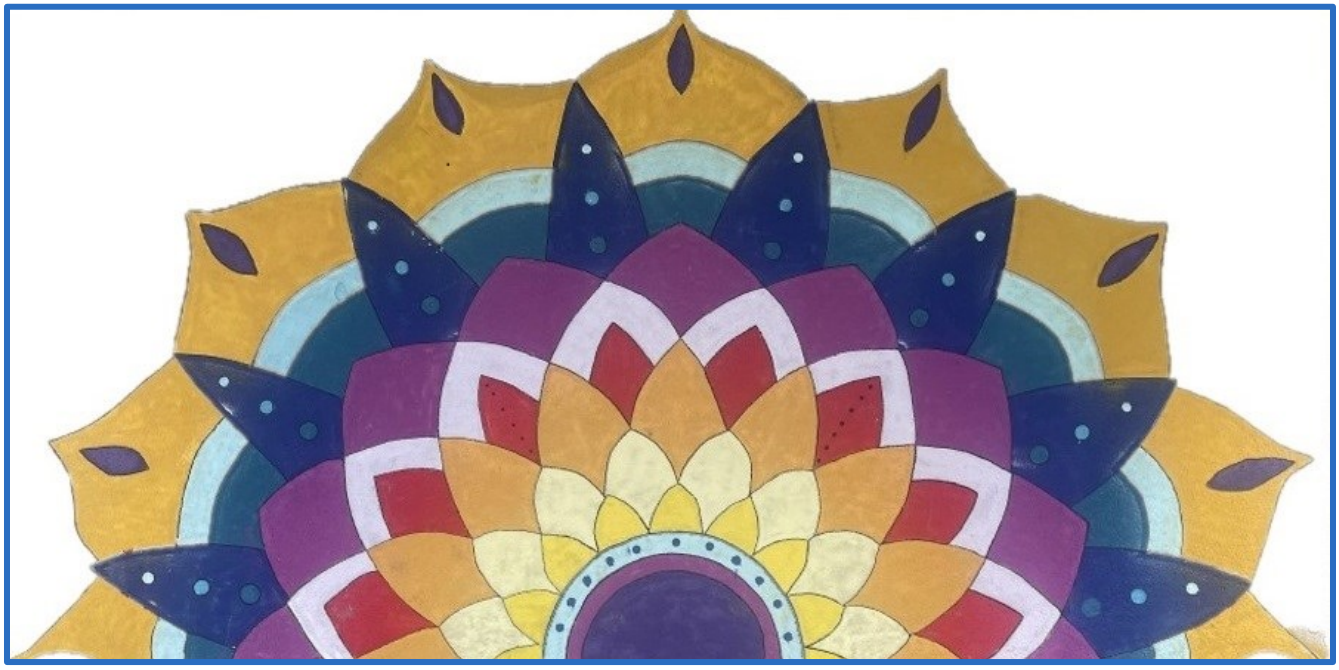

Œuvre réalisée par l'atelier créativité sur le mur extérieur des classes.

ITEP La Rosace

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

GROUPE NORMANDIE UGECAM

Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

SOMMAIRE

EDITO DU DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT 3

L'ITEP la Rosace EN CHIFFRES 4

ORGANIGRAMME 5

BUDGET 7

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023 8

LES RESSOURCES 10

L'ACTIVITE 11

LA QUALITE, UNE PRIORITE DU DITEP la Rosace 45

LES RESSOURCES HUMAINES 49

LES PERSPECTIVES LES PROJETS 2024 52

EDITO DU DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le Rapport d'Activité 2023 du DITEP UGECAM la Rosace. Ce document met en lumière le travail des équipes et reflète notre engagement continu à offrir des services de qualité et à répondre aux besoins spécifiques des jeunes accueillis au sein de notre établissement.

2023 a encore été une année complexe. Après une crise sanitaire sans précédent, la guerre en Ukraine au porte de l'Europe et le conflit israélo-palestinien ont mis en évidence notre interdépendance et l'importance de cette connexion, bien plus cruciale que ce que nous avions imaginé. Le réchauffement climatique, l'inflation, l'exode et les pénuries alimentaires, engendrés par la mondialisation combinée à un capitalisme parfois excessif, ont à nouveau troublé notre quotidien et nous ont poussées à changer, une fois de plus, nos habitudes.

Force est de constater qu'il est donc essentiel de pouvoir compter les uns sur les autres et de vivre chaque jour en cultivant l'entraide et en valorisant la qualité des relations humaines. Cet état d'esprit solidaire et responsable, nous, professionnels du DITEP UGECAM la Rosace, les connaissons bien, car nous les partageons au quotidien avec les familles et le public que nous accompagnons.

Parmi les faits marquants et stratégiques qui ont caractérisé cette année 2023, plusieurs actions significatives méritent d'être soulignées : nous avons relancé notre conseil de la vie sociale (CVS) ; nous avons signé une convention de partenariat avec la communauté professionnelle territoriale de santé de l'Orne (CPTS) ; nous avons organisé un colloque international sur l'inclusion en collaboration avec nos partenaires italiens de l'Association Nationale des Familles et des Personnes concernées par un Handicap cognitif et/ou relationnel (ANFFAS) ; nous avons animé une conférence sur l'éthique et le handicap à l'Institut de Formation et de Recherche en Santé (IFRES) d'Alençon ; nous avons participé, dans le cadre de notre fonction "appui/ressource", à la formation des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) ; nous avons contribué au développement et au déploiement de la charte Romain Jacob et acculturé au handicap nos collaborateurs de la MISAS et de la CPAM.

Comment oublier en novembre l'arrivée de Safran, un chien d'assistance dit "d'accompagnement social" mis à disposition par l'association Handi'chiens et qui, on en est convaincu, permettra d'établir, avec les jeunes que nous accueillons, un lien d'attachement sécuritaire, non jugeant, favorisant le développement des habiletés sociales et l'apaisement des comportements-problème.

C'est dans cette mouvance dynamique et novatrice que nous souhaitons poursuivre nos actions qui visent avant tout l'inclusion, l'autodétermination et le pouvoir d'agir pour nos jeunes et pour leurs aidants.

Alors bonne lecture à toutes et à tous et continuons, en 2024, à conserver cet optimisme et cette entraide qui nous sont si cher !

Luca Cicu, Directeur

L’ITEP la Rosace EN CHIFFRES

68

Jeunes pris en charge et accompagnés

59 **Capacité de l’établissement**

12 **Admissions &** **10** **Sorties**

47 **Salariés dont 4 enseignants**

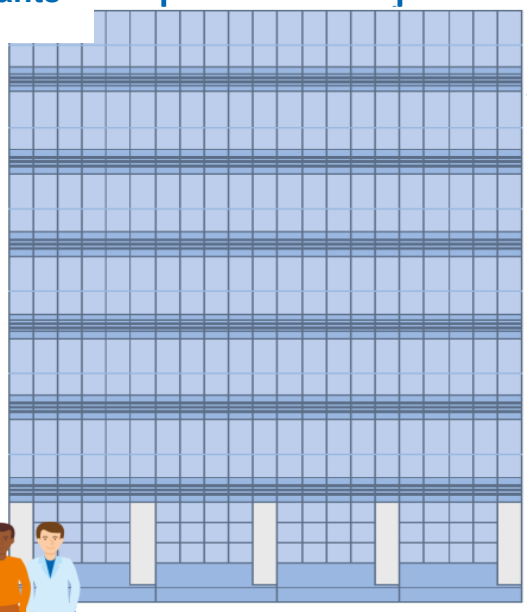

16% **des jeunes habitent à plus de 60km**

59% **des jeunes ont une mesure de protection**

ORGANIGRAMME

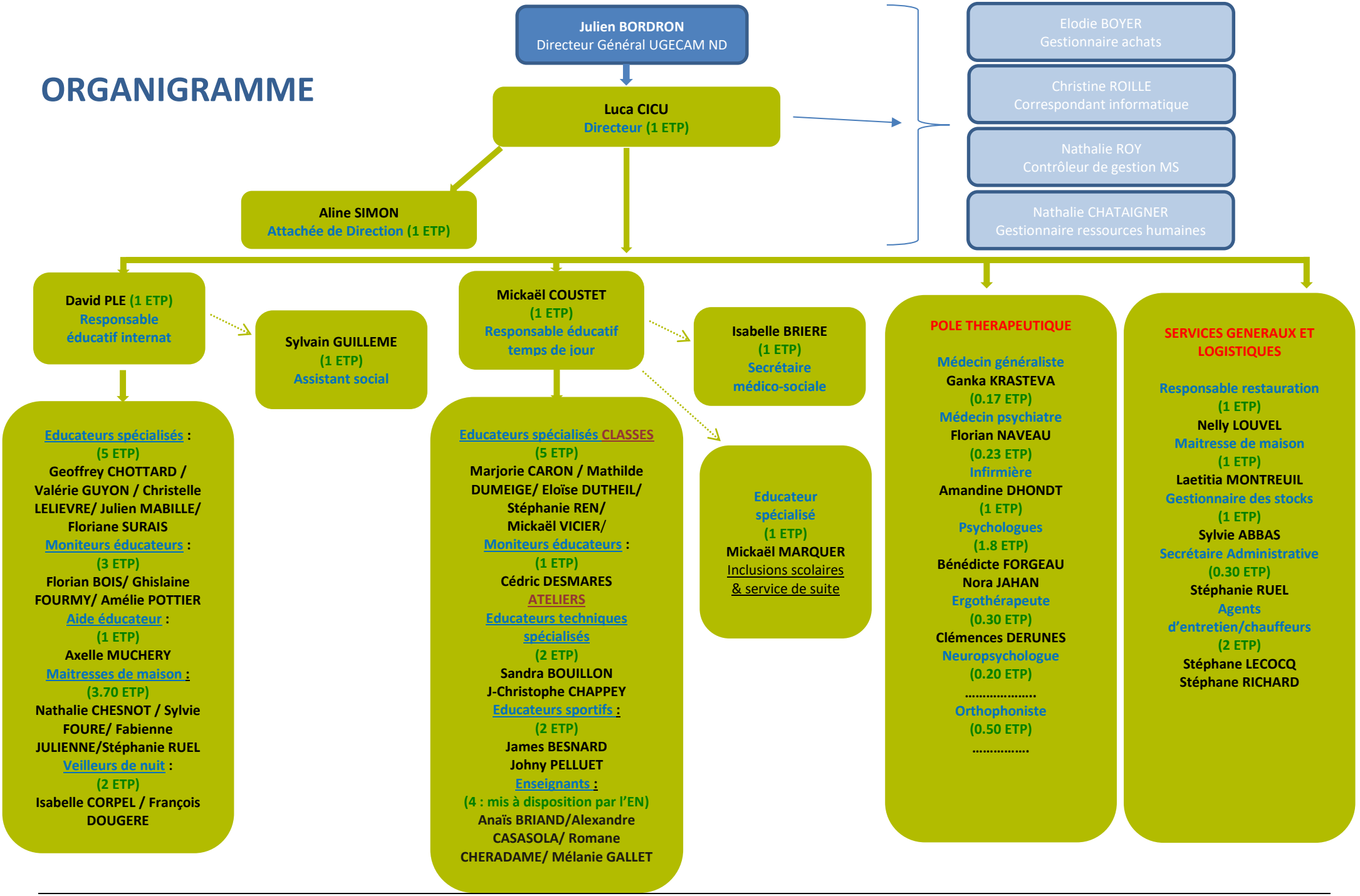

BUDGET

LE BUDGET

	2021	2022	2023
Budget autorisé	3 600 247.49	3 828 995.00	3 910 134.30
Dépenses	3 688 103.31	3 789 939.15	3 744 480.18
Recettes	3 681 871.83	3 894 750.42	3 945 181.78
Résultat net disponible	-6 231.48	104 811.27	200 701.60

Comme spécifié dans l'article R314-34 du code de l'action sociale et des familles, les recettes et dépenses prévisionnelles du DITEP UGECAM la Rosace sont autorisées par l'autorité de tarification au niveau du montant global des charges et produits de chacun des groupes fonctionnels mentionnés au II de l'article R. 314-13.

L'année 2022 nous avons clôturé l'activité avec un excédent de 104 811,27 €.

En 2023, dans le but de maitriser nos dépenses et d'assurer un retour à l'équilibre nous pouvons annoncer un excèdent de 200 701,60 €. Ce résultat se traduit par :

- Une diminution des charges d'exploitations courantes, essentiellement le compte service rendus intercoms -32 k€, chauffage -12k€ et transport d'usagers -20 k€
- Une augmentation des charges du personnel de 13 k€
- Une diminution des charges de structure de -30 k€,essentiellement le compte dotation aux provisions pour risque
- Des crédits pérennes pour la revalorisation de la valeur du point, Ségur

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

19/01 : retour du CVS le 19.01.23 après quelques années d'absence !
27/01 : visite de Mme Rambour de la DNGU

Séjour au ski 02/23

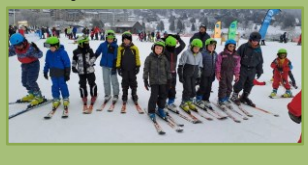

01/03 : conférence éthique & handicap dans le parcours de soin à Alençon

31/03 : chèque Rotary Handi Chiens

Aménagement de notre parterre de fleurs en collaboration avec l'IME la Garenne 01/02/23

JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

Semaine Olympique & Paralympique

MAI

Formation 1er secours

Musée de la préhistoire Rânes

JUIN

Kermesse 29.06

Sorties diverses

Atelier "Sortants"

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

Halloween

Arrivée Safran

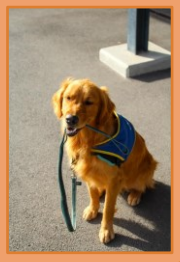

Fête Noël

LES RESSOURCES

LES RESULTATS D'ACTIVITE

NOMBRE DE JOURNEES	2021	2022	2023
Activité théorique	12 505	12 505	**12 213**
Activité cible (Prévisionnelles CPOM)	11 255	11 255	**10 805**
Activité réalisée	10 949	11 376	**11 644**
Taux de réalisation de l'activité	97.28%	101.08%	**107.08%**
Taux d'occupation	87.56%	90.97%	**95.34%**

Le "calcul du taux d'activité" désigne le processus visant à mesurer et à évaluer quantitativement les prestations et les interventions réalisées par une structure MS structure en vue de répondre aux besoins des personnes accompagnées mais aussi en lien avec les objectifs fixés par notre tutelle lors du CPOM. Ce processus permet de quantifier et d'analyser l'ensemble des actions menées par le DITEP UGECAM la Rosace dans le cadre de ses missions et de ses activités.

Comme spécifié par le "guide méthodologique de la mesure de l'activité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)" proposée par la "Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)", le calcul de l'activité du DITEP UGECAM la ROSACE tient compte des éléments ci-dessous :

- l'activité théorique : il s'agit de l'activité maximale possible compte tenu de notre capacité autorisée. Elle correspond à l'amplitude d'ouverture du DITEP sur une année civile multipliée par la capacité autorisée

- l'activité cible : négociée lors de la signature du CPOM tient compte de l'amplitude d'ouverture du DITEP (il s'agit de 90% de notre activité théorique)

- l'activité réalisée : comptabilisée en journées pour le DITEP, il s'agit du nombre des journées effectivement réalisées sur l'année

- le taux de réalisation de l'activité : c'est le rapport entre l'activité réalisée et l'activité cible. Il mesure l'activité au regard de l'objectif fixé (90%)

- le taux d'occupation : c'est le rapport entre l'activité réalisée et l'activité théorique. Il mesure l'activité réalisée au regard de la capacité totale de l'établissement

L'ACTIVITE

FAIT MARQUANT

2 nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique

LA SCOLARITE

Répartis au sein de 4 unités d'enseignements dont deux externalisées, les 59 enfants du DITEP la ROSACE partagent leur temps de scolarité entre temps de classe, ateliers éducatifs ou psycho-éducatifs, accompagnement thérapeutique, inclusion scolaire ou stage en entreprise. Cette organisation doit permettre d'individualiser chaque projet tout en respectant les besoins de chaque jeune et les souhaits de chaque famille.

L'accompagnement éducatif en lien avec le projet éducatif ☞ le binôme classe

Le retour d'expérience de ces dernières années a montré le rôle essentiel des missions de l'éducateur dit "de classe" face aux différents comportements et/ou attitudes des enfants. La présence éducative permanente au sein de la classe permet d'obtenir une plus grande stabilité des organisations, une connaissance approfondie des enfants et de leurs problématiques,et un travail en complémentarité de l'enseignant au sein du groupe classe.

Le "cadre", "l'autorité" de la classe sont donc personnifiés par le binôme classe et pas uniquement par l'éducateur ou l'enseignant. Pour autant les missions et objectifs de chacun sont clairement définis et encadrés par une note de service qui permet de pérenniser le projet tout en assurant une continuité face à l'incertitude liée aux nominations des enseignants chaque année.

La coordination pédagogique est toujours assurée par un responsable éducatif. Une réunion programmée tous les quinze jours permet de formaliser un temps d'échange entre les 4 enseignants mais également de discuter de l'organisation ou de situations particulières.

L'ACTIVITE (suite)

L'Unité d'Enseignement Externalisée "Forton"

Les enfants (13 ou 14) de cette classe ont entre 10 et 12 ans et ont un niveau scolaire variant entre le cycle 2 et le cycle3.
2 enseignantes ont travaillé sur cette classe (début 2023 – fin 2023).

Les contes étaient le thème principal de l'année 2022/2023. Dans ce cadre, la classe a assisté à une visite contée du château de Falaise autour de l'histoire d'Alice aux Pays des Merveilles, a participé à un cycle cinéma avec le cinéma Le Rex de Sées autour de l'univers des contes (Kerity, la maison des contes de Dominique Monféry, La Belle et la Bête de Jean Cocteau).

En début d'année, un travail important a été réalisé pour renforcer la cohésion de groupe et 2 journées ont été banalisées. Les enfants ont été hors classe pour faire des jeux en salle de psychomotricité et un escape game a été créé sous forme d'un jeu de Cluedo géant dans une maison individuelle.

A l'occasion du spectacle de fin d'année dont le thème était "Le temps qui passe", retraçant brièvement l'histoire de l'humanité (spiritualité, préhistoire, antiquité, moyen-âge, 1ère guerre mondiale, présent et anticipation.), la classe a créé plusieurs scénettes autour de l'univers des Chevaliers de la Table Ronde, a fabriqué des costumes et des éléments de décor ainsi que les enregistrements des voix pour la narration pour le spectacle de fin d'année.

À partir de septembre 2023, le thème de l'année est lié aux Jeux Olympiques 2024, qui sera un support de travail en étude de la langue, ainsi que des dictées quotidiennes sur le sujet avec un sous-thème à la semaine autour de personnages de l'histoire contemporaine, de grands thèmes sociétaux (écologie, spiritualité, vivre ensemble, etc.).

L'organisation de la semaine est différente et est découpée en séances en classe entière (début et fin de semaine), et en groupes de travail plus réduits au sein de l'unité d'enseignement externalisée et en ateliers institutionnels (créativité, sport, lecture, jeux, sociabilisation, etc.).

Les enfants sont aussi partis à la découverte du monde, ont étudié des Grandes périodes historiques telles que la Préhistoire et l'Antiquité. Leurs connaissances ont été évaluées à l'aide d'un escape game historique. Une sortie pédagogique est prévue sur un site de fouilles archéologiques et au musée de Vieux la Romaine en début d'année prochaine.

La classe a également débuté le cycle piscine en décembre et comprendra 10 séances de décembre à février à la piscine d'Alençon en classe entière les jeudis après-midi avec un éducateur sportif.

L’Unité d’Enseignement Externalisée "Balzac"

Il y a 16 jeunes inscrits sur la classe Balzac. Le plus jeune est âgé de 12 ans et la plus âgée de 16 ans. Le niveau scolaire va du CE1 à la 5ème générale.

L’unité d’enseignement est externalisée au collège Honoré de Balzac à Alençon, il y a deux salles de classe qui sont communicantes entre elles. L’une des salles est dédiée à la classe et l’autre pour des temps d’ateliers ou de décompression des jeunes. Les bureaux des adultes sont au fond de la classe, il y a 3 ilots de 4 tables et 3 tables isolées pour les jeunes qui ont besoin de se retrouver seul.

Journée type : la matinée est consacrée à un temps classe orienté vers les apprentissages fondamentaux (français et mathématiques) et un temps de sport. Les ateliers sont programmés l’après-midi, il y a également des temps d’art plastique et de débat.

Les aménagements utilisés en classe sont des casques anti-bruit, des balles anti-stress, des chambres à air installées sous les tables pour poser les pieds, etc.

Il y a eu la réception d’un auteur au sein de la classe (Guillaume Guéraud).

Les Unités d'Enseignements internes (classes Passerelle & Eclipse)

Ces Unités d'Enseignements (UE) s'adressent principalement à des enfants qui ne parviennent pas à rentrer ou à s'inscrire durablement dans les apprentissages scolaires et/ ou qui n'ont pas acquis une posture d'élève (difficultés d'attention, de concentration, agitation, relation à l'autre difficile voire conflictuelle, désinvestissement important dans les apprentissages).

L'objectif de ces UE est donc de donner à l'enfant les moyens de se réinscrire dans sa scolarité au sens large. Reprendre confiance en l'adulte, en sa parole et sa disponibilité à apporter un soutien et une aide, mais également reprendre confiance en soi et en ses propres capacités sont les premiers objectifs ainsi travaillés par l'équipe pluridisciplinaire entourant ces UE.

Pour cela, les projets de classe s'appuient sur différentes notions éducatives et/ou pédagogiques :

- **la classe flexible** : aménager la classe en fonction des besoins repérés pour que chaque enfant puisse trouver un environnement favorisant sa concentration, sa motivation et sa relation à l'autre
- **le plan de travail** : préparer et afficher des activités individualisées afin d'adapter le travail à l'enfant tout en améliorant son autonomie
- **l'utilisation d'outils adaptés :** depuis plusieurs années le DITEP UGECAM La Rosace fait l'acquisition de matériels répondant aux besoins de l'enfant. Objets antistress, acheté ou fabriqué par l'enfant, tabourets à bascule ou coussins d'assises, vélos bureaux sont autant d'outils qui ont fait leur preuve au sein de l'établissement
- **le soutien éducatif :** la valorisation, l'autodétermination, la bienveillance ou encore construire un environnement sécurisant sont autant de notion éducatives qui doivent favoriser les apprentissages

Classe "Passerelle"

Cette classe s'adresse le plus souvent aux plus jeunes une adaptation fréquente des contenus et des organisations reste nécessaire afin de répondre aux évolutions et aux situations des nouveaux arrivants. En effet, la disparité des niveaux, des âges, des projets et des accueils nécessite de repenser fréquemment les modalités et le cadre des interventions. Il s'agit d'une classe flexible.

Les 15 enfants de cette classe ont entre 6 et 11 ans et ont un niveau scolaire variant entre le CP et le CM2.

Cette année les principaux projets sont les contes (écriture d'un conte et création d'un abécédaire) et la classe du dehors. Un séjour au ski a également été organisé en février.

Les Méthodes Heuristiques sont utilisées en mathématiques et en français : l'on passe par la manipulation d'objets, de mots, d'images, etc. pour résoudre un problème.

Classe "Eclipse"

La classe est composée de 15 jeunes âgés de 11 à 14 ans qui ont un niveau scolaire du CE1 à la 6ème.

Cette année, nous avons étudier différentes périodes de l'Histoire et nous nous sommes intéressés plus particulièrement à la Première Guerre Mondiale. Après avoir travaillé sur cette période, nous nous sommes rendus au Puy du Fou afin, entre autre, de plonger dans l'univers angoissant de la Grande Guerre. Le spectacle "Les amoureux de Verdun" a permis aux élèves de s'imprégner de l'atmosphère oppressante de cette période historique et de vivre une expérience unique aux côtés des Poilus.
Pendant plusieurs mois, les jeunes ont travaillé afin de proposer une pièce de théâtre représentant des soldats français et allemands qui finissent pas sympathiser sur le front (enregistrement des voix des élèves, mise en scène, réalisation des décors ainsi que des costumes). Un atelier théâtre hebdomadaire (encadré par une éducatrice spécialisée et l'enseignante) a permis aux élèves de travailler de nombreuses compétences scéniques.

Organisation / disposition de la classe :

- la disposition des tables : tables individuelles, des tables en U, des regroupements de deux ou trois tables, deux grandes tables collectives.
- classe flexible : les élèves n'ont pas de place attitrée. Ils peuvent en effet se déplacer d'une table à une autre. Leur emplacement a une influence sur leur concentration. La classe Eclipse propose ainsi plusieurs espaces selon les différentes activités. Cela favorise l'autonomie et l'adaptation des élèves.
- coin lecture et/ou de retour au calme (avec séparation par un panneau en liège) : cet espace permet à un élève de pouvoir s'isoler afin de lire ou de se détendre.
- coin autonomie : espace où les élèves peuvent choisir des activités en libre-service.

Matériel :

- des assises dynamiques afin que les élèves puissent rester assis sans être figés : ballons, coussins ergonomiques, balancelles sous les tables (swnx), chambres à air.
- des outils pour pallier aux troubles des élèves, notamment au niveau de la motricité fine (aide pour tenir le crayon, stylo d'écriture spécifique) ou encore du repérage visuel sur une feuille (réglette de lecture) ou temporel (timers)
- des outils pour pallier aux troubles des apprentissages des élèves : caisses avec des outils d'aide en français et en mathématiques.
- des outils numériques : les élèves ont accès à des tablettes ou des ordinateurs. Ils peuvent les utiliser pour développer des compétences numériques ou bien en tant que renforçateurs ludiques pour travailler sur une notion scolaire (via des plans de travail adaptés)

Une journée type :

l'emploi du temps de chaque élève de la classe Eclipse est pensé en fonction de son projet personnel. Il est élaboré selon sa disponibilité ou encore ses capacités, aussi diverses soient-elles.
Sur l'ensemble de la journée, les élèves sont soit en **classe**, soit en **atelier** (bricolage, créativité, cuisine, EHPAD, vivre ensemble, lecture, jeux coopératifs ou encore sport).
Ponctuellement, les élèves ont également des **rendez-vous sur le pôle thérapeutique**.
Enfin, un élève peut être en **inclusion** dans un collège (ordinaire ou SEGPA).

Adaptation particulière / outils utilisés :

- individualisation en étude de la langue avec plan de travail projeté au tableau.
- groupes de niveaux en mathématiques avec plan de travail projeté au tableau.
- méthodes de travail adaptées et ludiques : méthode heuristique en mathématiques par exemple.
- support numérique : renforçateur ludique et plan de travail individualisé (tablettes)
- outils d'aide diverses en français (ex : réglette de lecture) et en mathématiques (tableau de conversion, ligne numérique).
- adaptation des documents : police /taille d'écriture adaptées, espacement des interlignes.
- dictée de mots outils : dictée de 8/10 mots, dictée à trou ou dictée à choix multiples.
- écriture/rédaction : dictée à l'adulte si besoin.

"BA : toute l'année on a travaillé sur la grande guerre. On voulait aller à Verdun mais vu qu'on n'a pas pu, on est allé au Puy du Fou. Il y avait un spectacle où on était comme dans les tranchées, ça faisait peur ! On se serait vraiment cru à la guerre. Le spectacle de fin d'année c'était trop bien aussi. Moi je jouais le commandant des poilus. On a enregistré nos voix et on a joué dessus. C'était pas facile au début mais après ça rendait trop bien. On a beaucoup répété avec les décors qu'on a fait. Moi j'étais ému quand tout le monde nous a applaudi".

Les ateliers

Au-delà de l'éducateur de classe, l'équipe éducative du temps de jour (TDJ) et de l'internat du DITEP UGECAM La Rosace travaille un accompagnement différent, complémentaire de l'apport scolaire du pôle pédagogique.
A travers des ateliers, manuels, sportifs, créatifs, autres, les éducateurs travaillent l'estime de soi, les relations, la posture d'élève, le respect, les habilités sociales, etc.

L'affectation sur les ateliers est discutée et validée en équipe pluridisciplinaire et doit répondre à un besoin repéré dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement. En priorité, les ateliers s'adressent aux jeunes les plus éloignés de la posture d'élève et dont les capacités d'attention et de concentration sont limitées. Les ateliers sont alors des outils de socialisation, de valorisation et d'acquisition de compétences en lien avec l'enseignement scolaire.

Ces ateliers s'inscrivent également dans un principe de pédagogie différenciée offrant un espace d'apprentissage différent de celui de la classe tout en privilégiant le travail en groupe restreint ; chaque atelier fait l'objet d'un questionnement en fin d'année, afin de déterminer s'il est pertinent de la maintenir l'année suivante en fonction des besoins repérés des enfants.

Ci-après, une partie de l'activité des ateliers proposés.

L'atelier Bricolage

Cette activité accueille des jeunes de septembre à juin sur des temps scolaires. La semaine est divisée en 12 créneaux de 1h15, répartis en fonction des besoins remontés par les 4 classes de l'établissement. Les enfants sont accompagnés par 4, ce qui fait un total de 48 prises en charge par semaine. La composition des groupes change après chaque vacance scolaire.

L'atelier bricolage a pour but de transmettre au plus grand nombre du "savoir" dans sa globalité (être et faire). Cette activité manuelle jouit d'une grande attractivité chez les jeunes qui acquiert de nouvelles compétences de manière ludique en fabricant de multiples objets, pour eux (maquettes etc.) ou pour la collectivité (jardinières etc.). Elle contribue aussi au développement de leur capacité créative, leur imagination, à renforcer leur esprit critique et à accroitre leur confiance en soi.

L'accompagnement individualisé mis en place permet de répondre aux besoins du public accueilli, en adaptant le contenu aux difficultés rencontrées, ce qui nécessite un travail de préparation très important.

"NC : j'aime bien l'atelier bricolage. J'apprends de nouvelles choses comme pyrograver, tout en me fabriquant des objets que j'aime bien."

Le travail proposé est en lien direct avec les objectifs déterminés lors du projet personnalisé d'accompagnement et le programme suivi en classe. Certaines notions qui semblent abstraites lorsqu'elles sont vues dans le cadre scolaire peuvent apparaitre plus simple à comprendre lorsqu'elles sont appréhendées de manière concrète comme : la prise de mesure, le traçage, le calcul, la latéralisation etc.

L'atelier Créativité

Cet atelier reçoit 4 jeunes par séance et s'adresse à toutes les classes du DITEP. L'éducatrice spécialisée propose 8 séances d'1h15 par semaine dans un espace dédié "L'atelier créativité". La composition des groupes varie à chaque trimestre sauf pour la classe Passerelle (les plus jeunes) qui change à chaque période de vacances.

L'atelier créativité vise à développer chez l'enfant ou l'adolescent la confiance en soi, le goût d'expérimenter et l'imagination. Il permet aussi de travailler la motricité fine ainsi que certaines notions du socle commun (mesures, découpage, etc.).

Dans le cadre de cet atelier, les enfants peuvent découvrir différentes techniques et manipuler de nombreux matériaux, mais aussi acquérir une sensibilité et une connaissance artistique.

L'atelier Théâtre

Un atelier théâtre a été proposé aux élèves de la classe Eclipse de janvier à juin 2023.

14 élèves ont pu en bénéficier 1h30 tous les 15 jours par groupe de 6 ou 7 élèves accompagnés de 2 adultes (enseignante et éducatrice).

Chaque séance se déroulait de la même façon afin d'établir un cadre sécurisant à savoir tout d'abord un temps de parole pour dire comment on se sent puis propositions de jeux coopératifs, de mimes, imitations, improvisations et enfin un bilan de la séance avec l'expression du ressenti de chacun (enfant et adulte) et les souhaits et/ou idées pour la séance suivante.

"BA : le yoga, ça me détend. Parfois le soir, je refais les postures à la maison parce que j'aime bien ça"."

Une douzaine de séances ont été proposées durant ce semestre.

Cet atelier avait pour objectifs de :

- développer l'imaginaire des élèves, leur esprit inventif et leur faculté d'improvisation
- leur permettre de mieux contrôler et d'utiliser pleinement leurs capacités d'expression du corps et de la voix
- favoriser leur concentration et l'expression de leurs émotions
- travailler la mémoire
- renforcer la confiance en soi et en l'autre
- exercer la diction, l'écoute et la prise de parole
- travailler sur le respect des règles et des limites posées dans le cadre du jeu
- mieux appréhender l'espace et le temps
- favoriser l'épanouissement de chaque élève dans le groupe.

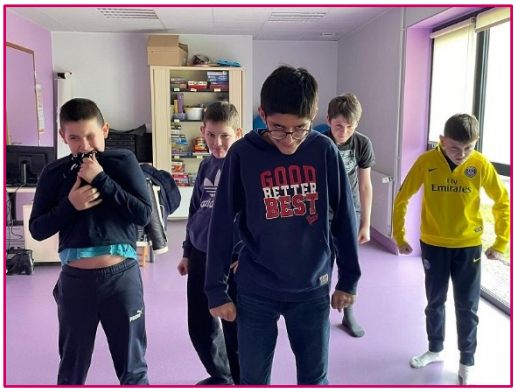

L'essentiel étant de se faire plaisir.

L'atelier Médiathèque

Cette année, un atelier médiathèque a été proposé aux classes Forton et Eclipse.
36 séances ont été proposées sur l'année 2023 et 16 élèves ont pu en bénéficier.
L'atelier accueille 3 élèves à chaque séance pendant 1h30. La participation à cet atelier dure un trimestre.
Le déplacement se fait selon le jour et le créneau horaire à la médiathèque de Sées, ou aux bibliothèques d'Alençon, de Saint Germain du Corbéis, de Perseigne ou de Courteille.
Les élèves ont la possibilité d'emprunter 3 ouvrages à chaque fois. Ils peuvent aussi réserver des créneaux informatiques, faire des jeux de société. C'est également l'occasion de découvrir les expositions parfois proposées dans les différentes médiathèques.
Les objectifs sont de responsabiliser les enfants avec l'emprunt de livres et de magazines et le retour des ouvrages à la date demandée et en bon état, de travailler autour de la socialisation (respect des autres, des lieux, chuchoter, rester calme) et éveiller leur curiosité et les aider à cibler leurs goûts en terme de lecture (BD, documentaires, mangas, romans, etc.) et s'ouvrir au monde des livres.

"J FL : j'ai bien aimé les sorties à la bibliothèque de Sées. C'était sympa de pouvoir choisir des livres et de les lire à la maison après. Des fois, on faisait des jeux de société tous ensemble. Ça se passait presque toujours bien !"

L'atelier Yoga

Cet atelier a été proposé aux élèves de la classe Eclipse. Entre 3 et 7 élèves participent à l'atelier selon le nombre d'adultes présents (enseignante et éducatrice ou éducatrice seule)
Les séances durent 1h15 et les enfants ont la possibilité d'y participer 1 fois tous les 15 jours en alternance avec l'atelier théâtre.

L'atelier s'articule autour de 3 axes
- la respiration
- les postures physiques
- la relaxation

Le yoga a pour objectifs de :
- retrouver le calme et de se détendre
- favoriser la concentration
- renforcer la confiance en soi
- évacuer le stress
- améliorer son souffle et sa respiration
- se recentrer sur soi
- étirer ses muscles et s'assouplir
- se faire plaisir
- vivre un moment de partage et de bienveillance

L'atelier Ferme

"KL : j'aime soigner les petits veaux et ramasser les œufs au poulailler."

Depuis 4 ans, une activité "ferme" est mise en place sur le groupe d'internat Vénus. La ferme est située à proximité de l'ITEP (lycée agricole de Sées). Cette sortie a lieu tous les lundis en soirée et permet à 3 jeunes de sortir du milieu institutionnel et d'avoir la possibilité d'échanger avec de nouvelles personnes travaillant à la ferme. Grâce à cette activité, les jeunes peuvent s'épanouir personnellement et faire des actes de citoyenneté.
L'objectif de cet atelier est de structurer les jeunes en mettant en avant l'autonomie, la socialisation, l'ouverture vers l'extérieur, le respect de l'animal, de les responsabiliser, sans oublier la découverte du milieu agricole.

L'idée étant de laisser aux jeunes quelques responsabilités notamment les laisser nourrir et soigner les animaux (donner du grain et de l'eau aux poules, donner du lait aux petits veaux, ramasser les œufs, etc.). Les jeunes assistent également à la traite des vaches

Les jeunes sont ravis de cette sortie et l'échange verbal est riche et constructif pendant le trajet du retour.

L'atelier Esthétique

Cet atelier est mis en place depuis plus de 6 ans sur un créneau d'1h30 avec deux jeunes (filles ou garçons). Ce temps leur permet de découvrir les différents soins esthétiques.

Il a été observé que certains jeunes ont quelques difficultés autour de l'hygiène et une mauvaise image de leur corps. En proposant cet atelier une aide leur est apportée afin d'être plus à l'aise dans les actes de la vie quotidienne. Cette notion d'apprentissage permet d'obtenir des automatismes nécessaires à leur développement. La pièce est équipée entre autres d'une table de massage, de produits de soins divers (crème, gommage, etc.).

Les objectifs de cet atelier sont :

- travailler l'autonomie et l'émergence du plaisir
- apporter un moment de détente, de bien être, d'estime de soi et de valorisation de son corps
- permettre des échanges verbaux
- apprendre à se mettre en valeur
- renforcer la prise de conscience du schéma corporel.

"ML : cela me fait beaucoup de bien et me détend ! Est-ce que je peux revenir plus souvent."

L’atelier Fabrication de Produits

- 1 séance par semaine
- 4 jeunes maximum de la classe Eclipse
- changement de groupe de jeune à chaque trimestre
- au sein de l’atelier créativité

En début de séance les jeunes sont informés de la fabrication du jour. Il y a un jeune qui lit la recette et un autre qui sort les différents ingrédients.
Chaque jeune réalise chaque semaine une recette d’un produit d’hygiène (dentifrice, déodorant, baume à lèvres, etc.) qu’il emporte chez lui chaque fin de semaine.

L’objectif est d’inciter les adolescents à utiliser les produits qu’ils ont fabriqués mais aussi faire des rappels de l’importance d’une bonne hygiène et aussi aborder le recyclage avec la récupération de pots en verre et flacons.

Ils fabriquent aussi des pastilles de lave-vaisselle qui sont exclusivement pour les groupes d’internat et la cuisine pédagogique de l’établissement ; l’objectif étant de travailler la notion de partage mais aussi montrer les économies à faire par soi-même.

En fin de période chaque jeune fabrique un carnet des recettes qu’ils ont réalisées tout au long du trimestre ainsi que des lingettes réutilisables qu’ils fabriquent aux même.

"MM : je trouve que c’est vraiment bien de faire nos produits, surtout les boules de bain et le carnet de recettes comme ça on peut refaire chez nous."

L’atelier EHPAD

Cet atelier accueille 8 jeunes pour l’EHPAD de l’hôpital de Sées. Ce sont les mêmes jeunes toute l’année scolaire ; un groupe de 4 le matin et un groupe différent de 4 jeunes l’après-midi.

Cet échange inter générationnel se déroule tous les jeudis.

Le matin, nous préparons très souvent des gâteaux tous ensemble, en prêtant une attention particulière à ce que tout le monde partage ce temps en discutant et en travaillant. Quand l’un des participants est en difficulté, un relais vient en aide ; par exemple, si une personne âgée n’arrive plus à mélanger une pâte, un enfant vient l’aider et vice-versa.

L’après-midi est consacré aux jeux de société avec un goûter ; celui qui a été préparé par le groupe du matin.

Chaque enfant s’installe à une table avec 3 personnes âgées et jouent aux petits chevaux, dominos, uno, puzzles, etc. Tous ces jeux se font dans le respect des règles et le respect de l’autre.

Il y a aussi des repas partagés : une fois sur deux, nous mangeons avec les résidents de l’EHPAD. Soit à l’EHPAD avec tous les jeunes de l’atelier, soit à l’ITEP nous recevons les personnes. Nous préparons le repas ensemble et le partageons ensuite.

"PV : j’aime aller à l’EHPAD parce que je peux travailler et échanger avec des personnes âgées, j’aime bien m’occuper d’eux".

Les activités sportives

Deux éducateurs sportifs prennent en charge les jeunes sur ces activités selon les modalités suivantes :

- un éducateur sportif est chargé, en collaboration avec l'enseignant, de l'EPS pour les 4 UE
- dans le cadre d'ateliers sportifs, le second éducateur intervient autour d'ateliers transversaux en petits groupes composés d'enfants des 4 UE et répondant à leurs besoins : piscine, habilités motrices élémentaires

➔ Le sport scolaire

Afin d'accompagner le développement de l'élève, de le réassurer voire de le responsabiliser, un temps est réservé (comme pour toutes classes dites ordinaires) sur le temps scolaire à l'enseignement des activités physiques et sportives. Chacune des UE bénéficie d'au moins 3 heures d'EPS par semaine.

Les divers sports collectifs et individuels y sont alors enseignés soit sur le city-stade (au sein de l'ITEP) soit dans des gymnases mis à disposition par les collectivités ou sur les terrains de plein air. Ainsi divers cycles sportifs sont mis en place durant l'année scolaire en fonction des besoins des enfants.

Les temps d'EPS sont repartis sur les deux classes de l'établissement et les deux classes externalisées du lundi au vendredi.

La prise en charge concerne l'ensemble des élèves de chaque classe à l'exception de la classe des plus petits (classe Passerelle) où nous mettons en place 2 groupes afin de répondre davantage aux besoin des jeunes.

Les interventions sont fragmentées en créneaux d'une heure et demi ou bien en demi-journée.
Plusieurs cycles sont mis en place et différentes disciplines sportives sont abordées :
1er cycle du mois de septembre au mois de décembre : rugby
2ème cycle du mois de janvier au mois d'avril : sports d'oppositions, Judo et boxe éducative
3ème cycle du mois d'avril au mois de juillet : BMX, jeux de pleine nature, randonnée

En plus des activités EPS, nous proposons le mercredi des activités extra scolaires en partenariat avec l'USESN (Union sportive des établissements spécialisé Normand).

Ainsi, le DITEP La Rosace a pu participer à plusieurs rencontres avec des établissements partenaires de la région.
Soit pour l'année 2023, 20 rencontres : basket, judo, boxe, polo, futsal, course d'orientation, football, rugby, badminton, etc.

Les activités sportives hors temps scolaire (mercredi après-midi)

Les jeunes au DITEP peuvent adhérer à l'association sportive de l'établissement en fonction de leurs projets : l'USEP (l'Union Sportive d'Enseignement du Premier degré).
L'USEP organise des rencontres sportives sur le département avec les écoles dites ordinaires qui sont affiliées. Le DITEP est affilié et participe aux manifestations sportives régulièrement organisées par les animateurs de l'USEP.

L'objectif de nos participations sont de susciter du plaisir aux jeunes "ici et maintenant" pour permettre à chacun de développer ses ressources au maximum de ses possibilités, afin de lui donner envie de pratiquer "ailleurs et plus tard" en toute sécurité.

L'association sportive doit contribuer à l'atteinte du parcours citoyen. Une finalité qui est de former un citoyen lucide, responsable, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble. Elle amène les plus jeunes et adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé.

L'ACTIVITE

L'INCLUSION

L'inclusion scolaire d'un élève se décide en équipe pluridisciplinaire, notamment à l'occasion du PPA, en fonction de l'évolution de la scolarité et du comportement de l'enfant accueilli à l'ITEP. Suite à cette décision, une Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) est organisée. Cette équipe réunit :

- les parents de l'enfant
- l'enseignant référent (en lien avec la MDPH)
- l'enseignant de l'ITEP
- parfois le psychologue, l'éducateur référent et/ ou le responsable éducatif, les professionnels de l'établissement qui souhaitent accueillir l'élève et l'éducatrice en charge de l'inclusion scolaire.

Lors de cette ESS, les professionnels évoquent la scolarité actuelle de l'enfant, ses difficultés de comportement et les progrès réalisés depuis son arrivée à l'établissement. L'équipe détermine alors la classe correspondant à son niveau scolaire, le temps d'inclusion envisagé et la/ les disciplines possibles et pertinentes. Le document "GEVA-SCO" est alors complété et valide l'inclusion.

L'éducateur chargé de l'inclusion scolaire organise ensuite une visite de l'établissement scolaire qui accepte d'accueillir l'élève.

Dès la mise en place de l'inclusion, l'éducatrice en charge de ce projet fait le lien entre l'établissement scolaire, l'ITEP, les partenaires et la famille. Pour ce faire, des échanges et des rencontres sont régulièrement organisés. C'est alors l'occasion d'évaluer si les temps d'inclusion peuvent être modifiés (augmentés ou diminués) selon les besoins de l'enfant et si la poursuite de l'inclusion est pertinente.

L'inclusion du jeune est actée par la rédaction de conventions.

"SC : je suis contente d'être en inclusion en CM1. Je progresse dans mon travail et je me suis fait des copines. J'espère continuer jusqu'en CM2 pour pouvoir partir de l'ITEP après."

L'ACTIVITE

L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

L'objectif de l'établissement est de proposer un accompagnement cohérent, sécurisant et structurant qui réponde aux besoins des enfants.

Deux types d'accueil sont proposés à l'ITEP : l'internat et le temps de jour.

➔ L'accueil en internat

L'accueil en internat est possible sur trois groupes de vie de l'ITEP qui se différencient par l'âge et le niveau d'autonomie des enfants accueillis. La cohabitation des filles et des garçons sur un même groupe de vie est aujourd'hui un acquis voire une évidence qui ne pose pas de souci particulier du fait du respect des espaces de vie et de l'intimité de chacun sur les structures d'accueil.

Nous ne cessons pas d'évoluer dans nos questionnements concernant le sens et l'évolution de l'accueil en Internat. S'il y a quelques années, la tendance générale des ESMS allait vers une diminution globale des accueils en internat au profit des interventions dans les écoles et dans les familles, nous constatons que la tendance s'inverse à l'ITEP la Rosace. En effet, la mise en place d'internat modulé, d'accueil séquentiel afin de préserver la place de l'enfant dans son milieu familial, se heurtent aujourd'hui à des demandes des enfants mais aussi des familles, qui vont vers plus de temps sur l'internat s'accompagnant d'une difficulté pour les enfants d'envisager une sortie de l'ITEP même sur des temps de week-end et/ou de vacances.

Plusieurs pistes de compréhensions sont évoquées :

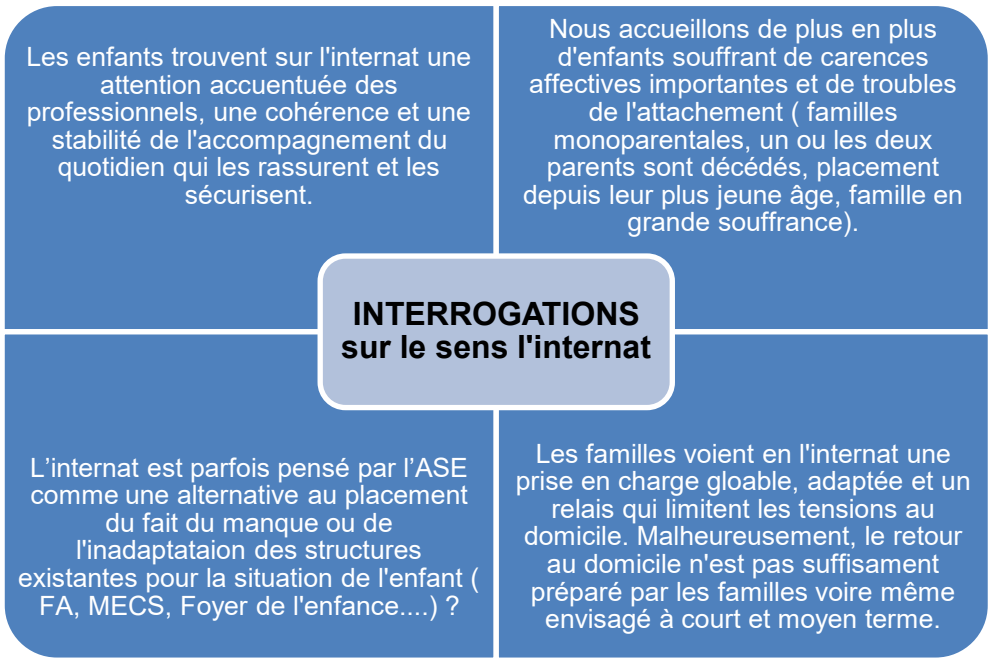

Composition des groupes d'internat

VENUS
Capacité d'accueil : 8 enfants
Age : 8 à 12 ans
Encadrement 3 éducateurs &
1 maîtresse de maison

ANTARES
Capacité d'accueil : 7 enfants
Age : 10 à 13 ans
Encadrement 3 éducateurs &
1 maîtresse de maison

NEPTUNE
Capacité d'accueil : 7 enfants
Age : 12 à 14 enfants
Encadrement 3 éducateurs &
1 maîtresse de maison

L'équipe éducative intègre le rôle et la place de la maîtresse de maison comme une de ses composantes essentielles de l'accompagnement du quotidien. Le lien qui existe entre la maîtresse de maison et les enfants participe à la structuration de leur quotidien qui doit soutenir leur évolution. Elle peut être la confidente des petites contrariétés ou le soutien pour le rangement de la chambre et du groupe.

Le groupe Vénus a accueilli 8 garçons âgés de 7 à 11 ans de janvier à juillet 2023 et 7 garçons et 1 fille âgés de 8 à 11 ans de septembre à décembre 2023. Ils bénéficient tous d'un accueil modulable à l'internat avec un retour au moins une fois / semaine à leur domicile ou en MECS.

Les enfants sont accompagnés par 3 éducateurs et 1 maîtresse de maison, qui les guident dans les actes de la vie quotidienne.

Les actions éducatives menées et les activités proposées par l'équipe visent toujours à aider les jeunes à grandir en favorisant leur épanouissement, leur autonomie, toujours dans le respect des uns et des autres. Elles s'appuient sur les objectifs et les moyens qui ont été déterminés à l'occasion du PPA de l'enfant en collaboration avec la famille et/ou les services extérieurs.

Les objectifs visés sont divers et variés : progrès scolaire avec toujours en tête le retour en milieu ordinaire, l'épanouissement du jeune et le développement de sa personnalité, la socialisation et l'autonomie, le travail autour du respect des règles, du respect des autres et du respect de la loi, la confiance et l'estime de soi, la maîtrise de ses émotions, etc.

Grâce à des moyens tels que : des temps individuels avec les enfants (échanges, lectures individuelles, jeux, aide aux devoirs), l'accompagnement au lever, au coucher, à la toilette, les repas, l'aide aux devoirs, les services individuels et/ ou collectifs (services de table, nettoyage des chambres, etc.)

Mais aussi autour d'activités telles que : sorties à la ferme, à la piscine, spectacles à la Luciole ou au théâtre, es jeux (jeux de société, jeux extérieurs), activité yoga/bien-être/relaxation, les sorties à la bibliothèque et culturelles (visites, cinéma), la cuisine, les lectures individuelles, les travaux manuels et les activités en commun avec les autres groupes de l'ITEP (goûters, city stade, repas décomptés, barbecue de fin d'année, etc.

"DL : on fait plein d'activités comme les sorties, la soirée vidéo, les concerts. J'aime aussi les repas décomptés car on fait les courses et la cuisine nous-mêmes. Cela m'apporte du plaisir et j'aime passer du temps avec mes copains. Les éducateurs sont là pour nous rassurer et nous remonter le moral quand on est tristes."

"MPV: ce que j'aime bien sur le groupe, c'est jouer avec les autres, aller à la ferme, aller à la piscine. Les éducateurs nous aident quand on a des problèmes, mais je n'aime pas quand ils me grondent."

Le groupe Antarès a accueilli 7 enfants accueillis sur l'année 2023. L'âge des enfants oscille entre 11 et 13 ans et demi.

Après le réveil des enfants entre 7h50 et 8h10, en fonction du lieu de scolarisation, un petit déjeuner est pris avec l'ensemble des enfants du groupe. Départ pour la classe à 9h (8h30 pour les collégiens).

Le repas du midi se déroule également sur le groupe, sauf pour les collégiens. Le repas est pris en présence de deux éducateurs et la maîtresse de maison. Le groupe étant restreint, cela permet un temps plus détendu avant le retour en classe à 13h30.

Les enfants reviennent sur le groupe à 16h30. Un goûter est proposé puis un temps individuel pour les leçons (avec un goûter amélioré le mardi soir : boisson chaude, fruits, etc.). L'après-midi se termine par un temps ludique ou sportif (jeux de société, sport au city-stade, créneau informatique). Les douches sont faites vers 18h30 et le repas est servi vers 19h.

En ce qui concerne les soirées, elle se déroule ainsi :

- lundi et jeudi soir : soirée lecture et proposition de temps individuels bien-être, massage avec un coucher à 21h.
- mardi et mercredi soir : soirée film avec un coucher à 21h30.

Une fois par mois et une fois par vacances scolaires, repas décompté le soir confectionné par les enfants qui se chargent également de faire les courses. En 2023, nous avons travaillé sur la cuisine du monde (repas asiatique, repas américain) mais aussi certains plats typiques français en respectant l'équilibre alimentaire et les fruits et légumes de saison.

Tout au long de l'année, les enfants ont pu effectuer différentes sorties (cinéma, piscine, laser-game, etc.), s'initier au cirque et au swing golf, etc.

Le séjour de juillet a été organisé par l'équipe en Suisse normande à la Ferme des Epis à Ouffières. Les enfants ont pu profiter de plusieurs activités : sortie en canoë, sortie escalade et visite du parc animalier Mézidon.

"JW : j'ai trouvé les activités fun ! Ce que j'ai préféré c'est le transfert !"

« EE : je trouve les sorties et les repas décomptés géniaux."

Le groupe Neptune est composé de 6 chambres occupées pour l'année 2023 par des enfants de 11 à 14 ans mixte. Une septième place, dite place de répit, a permis en 2023, à deux jeunes accompagnés par le SESSAD Ornais de bénéficier d'un accompagnement éducatif d'internat. L'objectif de ces admissions étant de proposer un "sas" de décompression au jeune, à la famille, permettant à chacun de privilégier des instants positifs.

L'objectif du groupe est de travailler l'autonomie des jeunes dans les taches de la vie quotidienne tout en apportant un cadre bienveillant et sécurisant.

En fonction de leur projet scolaire, l'heure du réveil est aménagée par l'équipe éducative en complicité avec les veilleurs de nuit. Si inclusion dans un collège à Alençon, un accompagnement spécifique sera proposé pour que le jeune puisse se rendre à la gare direction Alençon avant de prendre un bus pour se rendre à son collège.

Pour autant, la majorité des enfants du groupe sont réveillés entre 7h30 et 7h45. Une partie du groupe, qui est scolarisé au sein de l'Unité d'Enseignement Externalisée du collège Balzac, quitte le groupe pour 8h30 pendant que les autres, scolarisés au sein de l'ITEP, ne retrouve leur UE que pour 9h.
En fonction des années le groupe est plus ou moins nombreux sur le temps de repas du midi. En effet, les jeunes scolarisés au sein de l'UEE de Balzac ne reviennent pas à l'ITEP pour manger. Cette année, deux à quatre jeunes étaient présents en fonction des jours ce qui a permis de redéployer un professionnel éducatif vers d'autres besoins.

Retour sur le groupe pour l'ensemble des jeunes à 16h30. En fonction des obligations de chacun (devoirs, tâches ménagères, etc.) et de la soirée dans la semaine, les jeunes ont la possibilité de terminer leur journée par un temps ludique, sportif ou culturel en fonction d'un planning co-construit pendant l'année entre les jeunes du groupes et l'équipe éducative.

Pendant les vacances scolaires au moins un des repas du soir est préparé par les jeunes, de l'achat des produits à la confection de ce dernier.

➔ L'accueil sur le temps de jour (TDJ)

Groupe "Whynot"
Composé de 10 enfants maximum
Age : 6 à 9 ans
Encadrement 3 éducateurs pour les mercredis et déjeuners

Groupe "Jericho"
Composé de 10 enfants maximum
Age : 10 à 13 ans
Encadrement 3 éducateurs pour les mercredis et déjeuners

Groupe "Sydney"
Composé de 10 enfants maximum
Age : 11 à 15 ans
Encadrement 3 éducateurs pour les mercredis et déjeuners

Groupe "New-York"
Composé de 10 enfants maximum
Age : 14 à 16 ans
Encadrement 3 éducateurs pour les mercredis et déjeuners

Sur le temps de jour (8h45 – 16h45), l'accompagnement éducatif s'articule autour des axes suivants :

- l'accueil du matin
- l'accompagnement du temps de midi
- la mise en place d'activités éducatives sur les temps périscolaire (mercredi après-midi et semaines d'ouverture sur le temps de vacances scolaires).
- l'accompagnement vers des activités "hors ITEP" afin de favoriser l'inclusion sociale de l'enfant.

On compte actuellement 4 groupes d'accueil temps de jour dont un qui est externalisé à Alençon. Ces groupes sont composés de 10 jeunes maximums accompagnés par 3 éducateurs.

La particularité de l'accompagnement des enfants que l'on accueille sur le temps de jour réside dans le fait que ce sont des enfants qui :

- vivent un temps de transport collectif conséquent matin et soir

- l'accompagnement des actes de la vie quotidienne est géré par les familles / assistants familiaux ou foyer. Les observations du quotidien se limitent souvent aux interactions entre pairs et avec l'adulte.

- que les temps éducatifs sur une journée type sont réduits (accueil et repas) et sont entrecoupés par la scolarité.

- qu'il est plus difficile de créer du lien avec les familles qui voient fréquemment en l'ITEP une scolarité adaptée voire une prise en charge de journée.

- l'accompagnement éducatif se fait sur des temps courts sur lequel il est plus difficile de maintenir une continuité et une intensité du lien.

Modification des horaires pendant les temps ludo-éducatifs :

Après plusieurs années d'observations, l'équipe éducative du temps de jour a pu soumettre l'idée de décaler les horaires d'accompagnement des enfants pour les temps dit "ludo-éducatifs" correspondants aux semaines d'ouverture de l'ITEP en période de vacances scolaires.
Après consultation en équipe et vérification auprès des parents et/ou partenaires, les horaires ont donc été décalés de 30 minutes passant de 9h à 9h30 pour l'arrivée à l'ITEP et de 16h30 à 17h pour le départ les mardi, mercredi et jeudi.
L'objectif de ce changement est de permettre un accompagnement de meilleur qualité tout en accordant aux enfants un temps de repos plus important.

La coordination du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) de l'enfant

Le référent éducatif a un rôle central dans l'accompagnement de l'enfant au cours de son séjour à l'ITEP. Sous la supervision des responsables éducatifs, il veille à la mise en œuvre du PPA défini en collaboration avec la famille par l'équipe pluridisciplinaire.

La notion de référence continue d'évoluer au sein de l'établissement avec pour objectif d'arriver à un concept de coordinateur de projet. Ainsi l'enfant garde, sauf exception, le même référent tout au long de son parcours à l'ITEP la Rosace.

Le passage de la notion de référent à celle de coordinateur de projet est ainsi toujours lié à :

- l'évolution des pratiques, du rôle et de la place du référent au sein de l'ITEP
- la spécialisation des interventions en lien avec la formation des professionnels éducatifs (moniteur éducateur, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, aide médico-psychologique)
- la nécessité de différencier accompagnement du quotidien et suivi de projet.

Les réunions de suivi de projet (RSP) sont mises en place au rythme d'une ou deux par an et par enfant. Elles regroupent à minima le responsable éducatif et les 3 référents au sein de l'établissement. La RSP permet l'évaluation des projets en cours d'année et ainsi d'adapter, si nécessaire, le mode d'accompagnement proposé par l'équipe.

Le travail avec les familles et les partenaires de l'ITEP

Sur l'année 2022, nous sommes revenus à un fonctionnement un peu plus classique dans notre lien avec les familles et partenaires. Nous avons pu remettre en place petit à petit des rencontres en présentiel.

Suivant le projet de l'enfant, principalement en lien avec le type d'accueil proposé (internat ou temps de jour), la fréquence du lien avec les familles est plus ou moins fréquents.

Rappel des différentes rencontres et liens formalisés :

- dans le cadre du suivi de projet individuel de l'enfant (PPA)
- de rencontres avec les thérapeutes, les enseignants, les éducateurs
- de visites ou rencontres avec l'assistant social
- d'échanges téléphoniques réguliers liés au quotidien de l'enfant à l'ITEP
- de rencontres ponctuelles en cas de difficultés passagères ou récurrentes de l'enfant
- à travers le carnet de liaison hebdomadaire
- des rencontres annuelles avec l'enseignant
- des rencontres festives (fête de fin d'année, réunion d'information, etc.)

Bien sûr, il existe aussi les communications informelles et/ou ponctuelles qui permettent de maintenir le lien au quotidien car compte tenu du profil des familles avec lesquelles nous travaillons, ce lien reste le plus souvent fragile pour plusieurs raisons :

- familles mono parentales
- éloignement géographique qui rend les rencontres plus difficiles à organiser

- familles en forte précarité économique
- familles recomposées avec parfois des tensions intra familiales assez fortes
- familles nombreuses où l'intendance du quotidien ne permet pas toujours d'accorder aux parents du temps pour se dégager de l'accompagnement des autres enfants de la fratrie: horaires, durée, dates
- familles non véhiculées
- parents abandonniques que ce soit factuellement (discours dévalorisants de l'enfant, refus de rencontres, manque d'intérêts pour ce que fait l'enfant à l'ITEP) et/ou dans une usure du lien avec les services sociaux auxquels ils nous assimilent.
- une grande majorité de famille avec une mesure de suivi de type protection de l'enfance (placement, AEMO, AED). Le nombre d'interlocuteurs est alors important et la coordination parfois difficile.

Bien que l'ITEP tente au maximum de s'adapter aux différentes situations pour favoriser ce lien et ces rencontres, malheureusement nous atteignons parfois nos limites.

Depuis l'épidémie de COVID nous avons aussi mis en place des outils de communication dématérialisés à l'attention des familles et des partenaires (envoi groupé de SMS et/ou courriels) qui facilite aujourd'hui l'information en cas de risques épidémiques, de risques climatiques et de changement important et/ou ponctuel d'une organisation.

L'ouverture sur l'extérieur

L'ouverture vers l'extérieur est une identité forte de l'ITEP la Rosace. Dès et dans sa conception, il a été pensé comme un lieu de rassemblement de certains services et accueils (bureaux, certaines UE, l'internat, certains groupes d'accueil TDJ) mais avec l'idée que le projet global de l'ITEP devait dépasser les limites de son enceinte. C'est pourquoi nous avons créé deux classes externalisées, que nous utilisons les gymnases communaux, les lieux d'activités extérieurs et que nous favorisons toutes les formes de partenariat. L'ouverture vers l'extérieur est une des clés de réussite de notre projet car elle permet de lutter contre le risque de stigmatisation des enfants que l'on accueille et créé des passerelles pour les projets de sortie du DITEP. Bien qu'admis à l'ITEP, il est essentiel que l'enfant continue à faire partie de la cité, c'est-à-dire qu'on lui préserve sa place et ses droits à accéder aux services de droit commun.

L'accompagnement à la sortie

L'axe fort du projet d'accompagnement de l'ITEP La Rosace est de "penser" la sortie dès l'arrivée du jeune car "le projet de l'ITEP est de quitter l'ITEP". En effet, l'ITEP doit être une étape dans le parcours de l'enfant accompagné. La demande des représentants légaux va dans ce sens bien qu'il faille aussi respecter la temporalité du jeune. L'ensemble du projet de l'enfant s'articule autour d'un objectif commun : l'individualisation du parcours

En lien avec l'évolution des profils des enfants qui sont de plus en plus en demande de liens affectifs et des familles qui apparaissent de plus en plus fragiles dans leur constitution, dans leur histoire et dans leurs capacités à faire évoluer leurs pratiques et leur positionnement parental, la préparation à la sortie se trouve souvent fragilisée.

En effet si l'on peut constater une évolution notable et positive des troubles du comportement chez l'enfant qui devrait permettre d'envisager la sortie de l'ITEP, il n'est pas rare de constater que les familles ont peu (ou pas) évoluées ou que les conditions d'accueil familial se sont détériorées durant la durée du séjour. Le projet de sortie se trouve alors compris.

L'ACTIVITE

Les enfants accueillis relèvent de troubles de la conduite et du comportement (troubles du psychisme) ; certains toutefois présentent des troubles associés : dyslexie, dyspraxie, trouble du déficit attentionnel, trouble envahissant du développement.

LES SOINS SPECIALISES – Le médecin généraliste

Le médecin est présent 2 fois par semaine à l'ITEP et, si nécessaire, exceptionnellement elle reçoit les jeunes à son cabinet de ville à la demande de l'infirmière coordinatrice

Chaque jeune voit le médecin pour une visite médicale d'admission à son arrivée dans l'établissement puis une fois par an lors de son séjour à l'ITEP pour une visite médicale de contrôle sauf si besoin particulier surveillance poids/taille, allergie, maladie, etc.

Le médecin peut adresser les jeunes vers des consultations de spécialistes en lien ou non avec les spécificités de l'accompagnement de l'ITEP.

LES SOINS SPECIALISES – Le médecin psychiatre

Le psychiatre est présent 2 demi-journées par semaine.
Il participe à la réunion de coordination thérapeutique (une fois par semaine). Il rencontre l'enfant seul, suite à une continuité de prise en charge ou à une nouvelle demande adressée par la psychologue référente qui émane des équipes éducatives ou du responsable éducatif après un échange commun en RCT.

Dès l'admission, l'entretien est programmé dans le mois suivant l'arrivée de l'enfant.

Dans le cadre des suivis thérapeutiques, il rencontre les familles et/ ou les partenaires extérieurs (ASE, PFD, PJJ, etc.).

L'ACTIVITE

LES SOINS SPECIALISES – L'infirmerie coordinatrice

Accompagnement individuel

L'infirmerie est ouverte tous les jours. C'est un lieu de soins mais également un endroit d'apaisement lors de tensions ou de crises.

Dès l'admission, elle recueille tous les éléments médicaux nécessaires auprès du détenteur de l'autorité parentale et/ ou les partenaires et reprend le parcours du jeune dans les soins. La mise en perspective de tous ces éléments permet de faire le point sur les accompagnements médicaux afin d'envisager les premiers axes de travail à mettre en place.
Elle dispense, coordonne et surveilles les soins infirmiers en lien avec les équipes éducatives et/ ou les partenaires.
Elle assure la surveillance médicale (biométrie, vaccination, maux bénins, etc.) ; elle vérifie et distribue les traitements sous forme de Préparation Dose Administrée.

Accompagnement groupal

Groupe animé avec un éducateur

EVARS : Education à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle". C'est une "éducation à la vie" dans ses multiples dimensions (affective, émotionnelle, relationnelle, sociale, culturelle, sexuelle, etc.) – 2 éducateurs + infirmière.

"P'tite bulle de soi" : cet accompagnement a pour but d'informer et sensibiliser l'importance de l'hygiène corporelle et son impact sur la santé – 1 monitrice éducatrice + infirmière

Accompagnement des familles

Il s'agit de se positionner comme facilitateur et accompagner les parents ou assistants familiaux à la mise en place des soins nécessaires. Le but étant de mobiliser davantage les parents dans le processus de soins de leur enfant. Ainsi, l'infirmière :
- propose l'organisation et la planification des consultations médicales internes et externes ; si les parents ne sont pas en mesure de réaliser l'accompagnement de l'enfant, le relais est passé à l'assistant familial ou à l'infirmière.
- fournit des explications sur la mise en place du traitement auprès des familles et / ou partenaires. Un rendez-vous avec le psychiatre peut aussi être proposé pour apporter un éclairage supplémentaire.

Accès aux soins des aidants
Convention MisAS

L'infirmière a identifié 3 familles en situation de renoncement aux soins, et après accord de ces dernières, elle s'est mise en relation avec le partenaire.

L'ACTIVITE

Chien d'accompagnement social

Depuis le 20 novembre, le DITEP accueille Safran : golden retriever de l'association Handi'chiens. L'infirmière coordinatrice a été formée et est la référente principale de Safran (gardienne) ; celle-ci est secondée par une éducatrice spécialisée.

Safran est un vrai collègue de travail dans la gestion des émotions et des troubles du comportement : problématique des jeunes accueillis à l'établissement.

Safran a pour mission :

- le maintien d'un lien social
- inciter les enfants à la motricité : atelier brossage
- procurer un effet apaisant et sécure
- donner confiance en soi
- faciliter la communication

L'ACTIVITE

LES SOINS SPECIALISES - Le suivi psychologique

Deux psychologues sont présentes dans l'institution (1.5 ETP). Elles sont référentes des projets thérapeutiques des jeunes.

Les missions des psychologues sont également ancrées dans la dynamique institutionnelle :

- participation à la phase de préadmission (présentation à l'enfant et à sa famille, temps de rencontre avec le jeune en binôme avec un éducateur)
- dès l'admission, une psychologue se positionne en tant que référente thérapeutique de l'enfant (suivi de la situation, possibilité de mise en place d'un accompagnement psychologique, lien avec les partenaires extérieurs)
- participation aux différentes réunions
- participation à l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement de chaque enfant
- rencontres avec les familles des jeunes accueillis (entretiens d'anamnèse, rencontres en équipe pluridisciplinaire)
- lien avec les partenaires extérieurs (si suivi thérapeutique maintenu à l'extérieur, ou en cas de passation d'un relais) par contact téléphonique ou sur des temps de réunion en équipe
- soutien aux équipes (aider à relancer la pensée, réfléchir ensemble sur les situations)
- temps d'échanges informels avec les équipes (avec les membres du pôle éducatif et pédagogique, entre les différents collègues du pôle thérapeutique, et entre psychologues)
- production d'écrits

LES SOINS SPECIALISES – L'ergothérapie

La prise en charge en ergothérapie peut s'effectuer en groupe ou en individuel, une fois par semaine ou tous les 15 jours, et peut durer de 30 minutes à 1h30. Elle peut également être ponctuelle selon les besoins.
Les activités proposées sont liées aux centres d'intérêt de l'enfant, en lien avec ses difficultés (motrices, graphiques, etc.). Des temps de relaxation peuvent également être proposés. Des outils d'aide à l'organisation, au repérage spatio-temporel sont également créés en lien avec les éducateurs ou enseignants selon les besoins repérés par ceux-ci.

- Bilan d'entrée selon la demande. Les besoins sont évoqués en réunion de groupe et validés par le pôle thérapeutique.
- Rédaction d'un bilan d'évolution de prise en charge pour le projet personnalisé d'accompagnement
- Participation une fois par semaine à la réunion de coordination thérapeutique
- Temps d'observation dans les classes en lien avec les demandes de prise en charge ou de bilan
- Temps de repas partagés avec les différents groupes 1 fois par semaine
- Groupe réalisé en classe avec l'enseignant et l'éducateur de classe une fois tous les 15 jours.
- Création d'un groupe Equithérapie en lien avec un centre équestre local.

L'ACTIVITE

Effectifs des enfants

	2021	2022	2023
Effectif au 31 décembre	56	56	**58**
Entrées dans l'année	10	15	**12**
Sorties dans l'année	13	15	**10**
File active	69	71	**68**

La durée moyenne de séjour

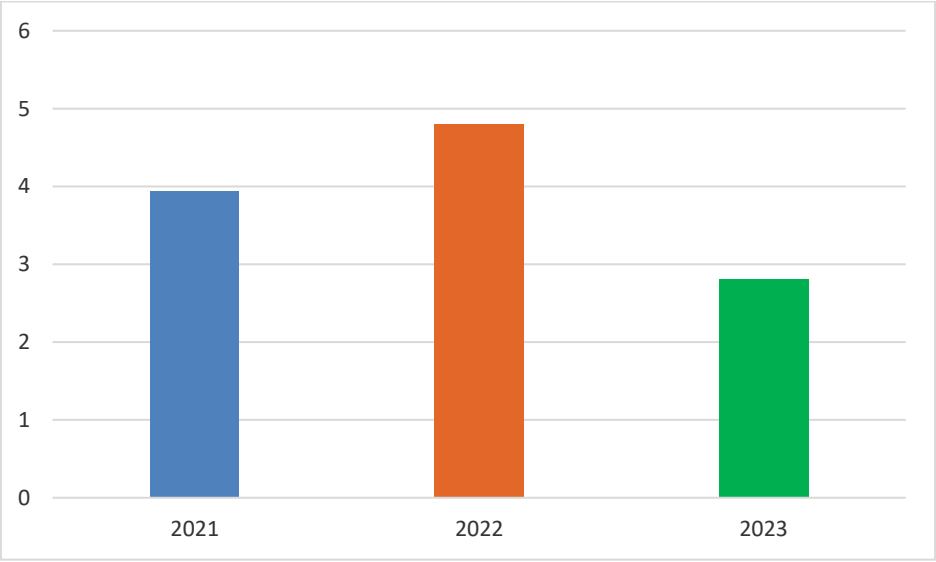

L’origine géographique

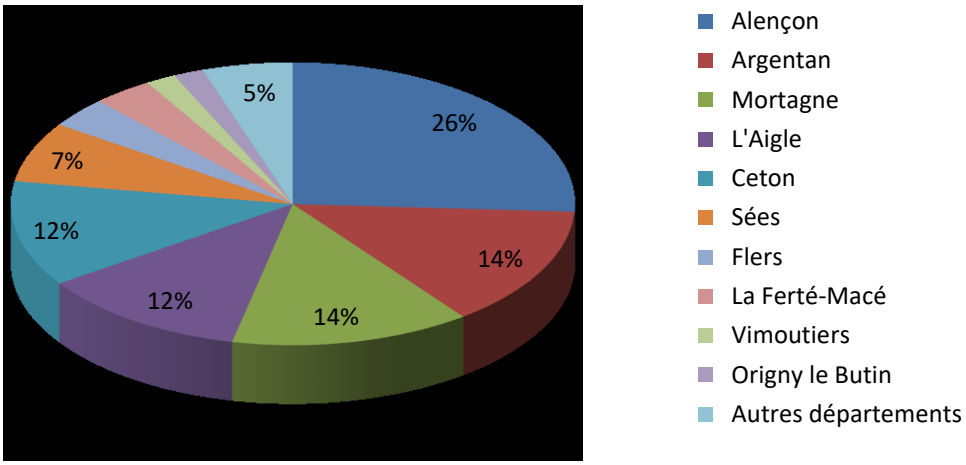

Répartition selon l’âge et le sexe

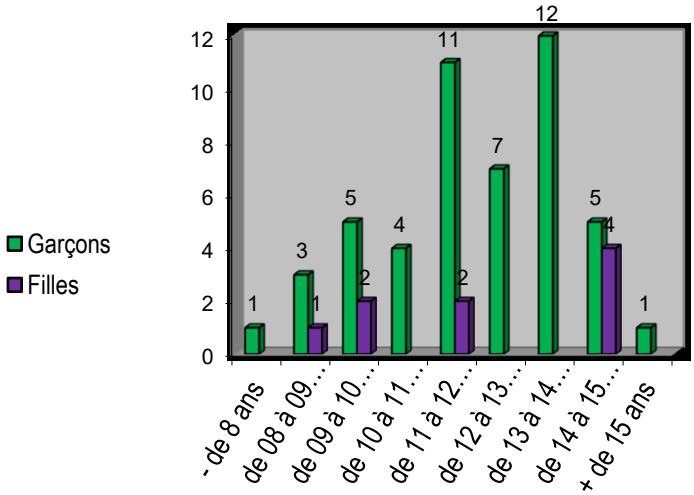

La situation familiale

Situation familiale	Nbre d'enfants
Couple parental	12
Famille recomposée	15
Famille monoparentale	28
Autres	3

Le niveau scolaire

Niveau scolaire	Nbre d'enfants
Cycle 1	2
Cycle 2	33
Cycle 3	22
Cycle 4	1
TOTAL	58

L'âge des enfants à l'admission et à la sortie

AGE A L'ADMISSION	2021	2022	2023
05 – 08 ans	2	1	**2**
08 – 11 ans	7	10	**8**
11 – 14 ans	1	4	**2**
TOTAL	10	15	**12**
Age Moyen à l'Admission	9 ans 5 mois	10 ans 1 mois	**9 ans 8 mois**

AGE A LA SORTIE	2021	2022	2023
Moins de 9 ans	0	0	**0**
Entre 9 et 13 ans	0	3	**2**
Entre 13 et 16 ans	13	12	**8**
TOTAL	13	15	**10**
Age Moyen à la Sortie	14 ans 5 mois	14 ans	**14 ans 1 mois**

Devenir de l'enfant ou l'adolescent à la sortie

SITUATION	2021	2022	2023
Nombre de jeunes sortis	13	15	**10**
Orientation ITEP	5	4	**2**
Orientation IME	1	1	**1**
Scolarité EGPA + suivi SESSAD	1	4	**5**
Scolarité EGPA sans SESSAD	1	/	**/**
Scolarité Lycée Pro + suivi SESSAD	/	1	**/**
Scolarité ordinaire	2	/	**/**
Scolarité ordinaire + suivi SESSAD	2	3	**1**
Fin "place répit"	/	/	**1**
Sortie limite âge	/	2	

L'ACTIVITE

Le suivi social

Le suivi social est assuré par l'assistant de service social en lien avec les équipes thérapeutique, éducative et pédagogique. Il intervient dès la pré admission afin de recueillir les premières informations sur l'histoire du jeune. Cette rencontre est aussi l'occasion d'établir un lien qui se prolongera pendant toute la durée du séjour de l'enfant.
Ses missions sont les suivantes :

- il participe aux réunions de groupe internat, aux différents groupes de travail, aux réunions de PPA, RSP
- il permet le lien avec les familles (visite à domiciles, entretiens téléphoniques, soutien dans les démarches administratives)
- il fait également le lien entre les partenaires extérieurs (ASE, AEMO, PFD, etc.) et l'ITEP
- il participe aux pré admissions
- il peut recevoir les enfants suite à leur demande ou à la demande de l'équipe, ou les accompagner ponctuellement (retour à domicile par exemple)
- il coordonne les dossiers de renouvellement MDPH
- il participe au rapport d'activité, à certaines données des indicateurs ANAP & de l'enquête ARS, etc.
- il favorise l'accès aux droits des enfants et des représentants légaux

RENCONTRES / REUNIONS		
Lieux	**Familles**	**Partenaires extérieurs**
Extérieur	37	47
ITEP	46	59

Enfants bénéficiant d'une mesure de protection		
Mesures	**Nbre jeunes suivis internat**	**Nbre jeunes suivis temps de jour**
AEMO	7	3
ASE	5	18
AED	1	3
MEIMO		2
TOTAL enfants suivis	**13**	**26**

LA QUALITE, UNE PRIORITE DU DITEP la Rosace

LE CODIR

Le CODIR (comité de direction) est une instance qui réunit les cadres de l'institution et, dans sa version élargie, d'autres professionnels "ressources" (secrétariat de direction, secrétariat médico-social, pôle de gestion). L'objectif est celui de travailler sur la vision à court-moyen-long terme du DITEP et de prendre des décisions stratégiques et essentielles à son fonctionnement. Il vise à assurer la fluidité de l'information, la cohérence de la communication interne et externe, le suivi de certains dossiers (notifications MDPH, renouvellement, Dispositif ITEP, etc.).

LE COQUAL

Le COmité QUALité (COQUAL), composé du directeur, des 2 référents qualité, de l'infirmière coordinatrice et de l'attachée de direction, se réunit toutes les semaines pour travailler sur un sujet identifié lors des évaluations ou lors des réflexions institutionnelles. Il suit le plan d'amélioration qualité (PAQ) défini à l'issue de l'évaluation interne de 2018 et externe de 2019. Selon le thème abordé, des professionnels du site sont associés aux travaux.
Des rencontres ont eu lieu cette année entre les ESMS de l'UGECAM Normandie afin de mener les travaux issus du plan stratégique national pour uniformiser les pratiques.

Les travaux menés au cours de cette année :
- Le suivi des FEI (fiche d'évènements indésirables)
- Les entretiens de satisfaction, menés par l'assistant social et analysés en COQUAL
- Le suivi du PAQ (plan d'action qualité)
- Mise en place du questionnaire de satisfaction aux parents sur "Google form"
- Étude du nouveau référentiel de certification
- Formation "bluekangoo" pour la saisie et le traitement des fiches d'événements indésirables et les plaintes d'un usager ou d'une famille.

Selon le nouveau référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS), « la démarche d'évaluation constitue un levier de mobilisation des professionnels, dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements délivrés aux personnes accueillies.

L'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de réaliser une évaluation a été introduite par la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale. La loi du 24 juillet 2019, relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (article 75), fait entrer l'évaluation des ESSMS dans une nouvelle étape et modifie l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) qui dispose :

Ainsi, parmi les modalités existantes de mesure de la qualité des accompagnements en ESSMS, le dispositif d'évaluation élaboré par l'HAS est le seul dispositif national qui offre un cadre commun d'analyse et d'évaluation externe de la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées. Étant précisé que l'évaluation se distingue de l'inspection et du contrôle qui s'imposent aux ESSMS et n'a pas vocation à permettre la réalisation d'un classement des ESSMS entre eux.

L'évaluation du niveau de qualité des prestations délivrées par les ESSMS est réalisée par des organismes, tiers extérieurs indépendants, autorisés à procéder aux évaluations lors d'une visite au sein des ESSMS. La procédure d'évaluation, indépendante de l'ESSMS et de son (ses) autorité(s) de tarification et de contrôle, porte sur la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées. Elle est évaluée à partir des objectifs et critères d'évaluation, co-construits au niveau national avec les professionnels et les personnes accompagnées ».

Dans ce cadre, le DITEP UGECAM la Rosace s'engage à œuvrer en permanence pour l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des soins dispensés auprès des sujets accueillis.

LE DROIT DES USAGERS

Soucieux du respect des droits des personnes accueillies et conformément aux termes de la loi, notamment, celle du 2 janvier 2002-2, réformant de l'action sociale et médicosociale, le DITEP UGECAM la Rosace, en étroite collaboration avec les bénéficiaires, élabore pour chaque personne accueillie un projet personnalisé. Ce projet prend en compte les difficultés mais également les ressources et potentialités des personnes accueillies et de leur environnement familier et met en œuvre les moyens nécessaires leur permettant d'accéder à leur autonomie et leur autodétermination en tant que sujets de droit.

Chaque personne accompagnée est destinataire d'un livret d'accueil, d'un contrat d'accompagnement (Contrat de Séjour ou Document individuel de Prise en Charge, DIPC), élaboré avec sa participation active, d'une charte de ses droits et libertés et d'un règlement de fonctionnement. Ces documents lui garantissent l'exercice de ses droits fondamentaux et sa pleine participation à son projet d'accompagnement.

Chaque personne accompagnée peut recourir à l'aide d'une personne de confiance de son choix ou à l'aide d'une personne qualifiée désignée sur une liste établie dans chaque département par le préfet, le président du conseil départemental et le directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les personnes accompagnées et/ou leurs représentants légaux peuvent également exprimer leur avis sur l'organisation et le fonctionnement de l'institution via les instances les représentant (Questionnaire de satisfaction, Groupes de parole…)

LES CHARTES APPLIQUEES

>> Charte Handidactique Romain Jacob

>> charte des droits et libertés de la personne accueillie

LA QUALITE, UNE PRIORITE DU DITEP la Rosace

LA COORDINATION DES ACCOMPAGNEMENTS

Type de réunion	Fréquence	Composition	Objet	Pilote
Réunion de rentrée	Lundi matin de 9h à 9h30	Enseignants, éducateurs du temps de jour, secrétaire médico-social, responsables éducatifs	Organisation de la semaine	un responsable éducatif
Coordination pédagogique	Vendredi de 12h45 à 13h30	Enseignants, responsable éducatif	- Composition des classes - Projets - Organisation - Situation particulière d'un enfant	Responsable éducatif
Réunion de groupe d'internat	1h30 par quinzaine	Responsable éducatif, psychologue référent, éducateurs du groupe	Adaptation de l'accompagnement Educatif Projets Situations particulières Echanges	Responsable éducatif
Réunion de groupe temps de jour	1h30 après chaque semaine ludo-éducative	Responsable éducatif, psychologue, éducateurs du groupe	Retour d'expérience sur les activités proposées. Futurs projets Situations nécessitant une observation affinée	Responsable éducatif
Réunion de Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)	Selon calendrier préétabli (au minimum, 1 par élève par an)	Responsable éducatif, éducateur référent, psychologue, assistant social, infirmière, famille, partenaires	Définition et évaluation des objectifs fixés. Evolution de l'enfant à l'ITEP	Responsable éducatif
Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS)	Selon besoins (inclusions, sorties, etc.)	Enseignant référent EN, éducateur chargé des inclusions, enseignant ITEP, psychologues, famille, partenaires	Evaluation du projet de scolarisation à l'extérieur de l'ITEP	Enseignant référent EN en lien avec l'éducateur chargé des inclusions scolaires de l'ITEP
Réunion de Suivi de Projet (RSP)	1 à 2 fois par trimestre et à la demande d'un des référents	Responsable éducatif, éducateur référent, psychologue référent, enseignant	Veille à la mise en œuvre du PPA	Responsable éducatif

LES RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Lors de leur entretien annuel, les salariés échangent avec leur responsable et définissent si nécessaire des formations prioritaires en lien avec le poste occupé ou les perspectives d'évolution du projet d'établissement.

Des formations individuelles ont eu lieu dont :

- L'autorité éducative : comment gérer des situations conflictuelles
- Animateur savoir rouler à vélo
- Prise de paroles en réunion : être plus performant dans ses interventions
- Etc.

Le montant consacré à la formation comprend les frais pédagogiques, la rémunération des stagiaires, les dépenses de nourriture et d'hébergement ainsi que les frais de déplacement.

LES RESSOURCES HUMAINES

PYRAMIDE DES AGES AU 31.12.23

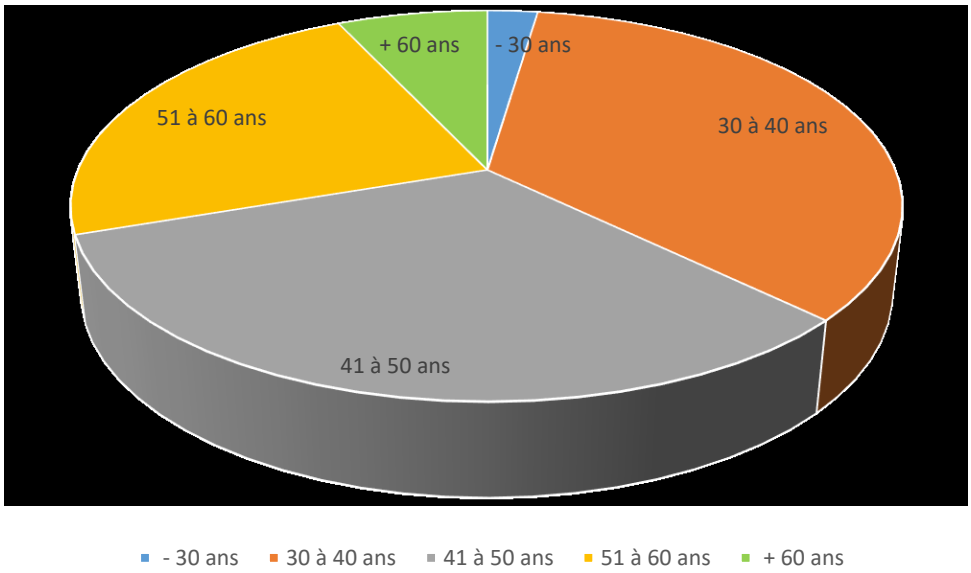

ANCIENNETE AU 31.12.23

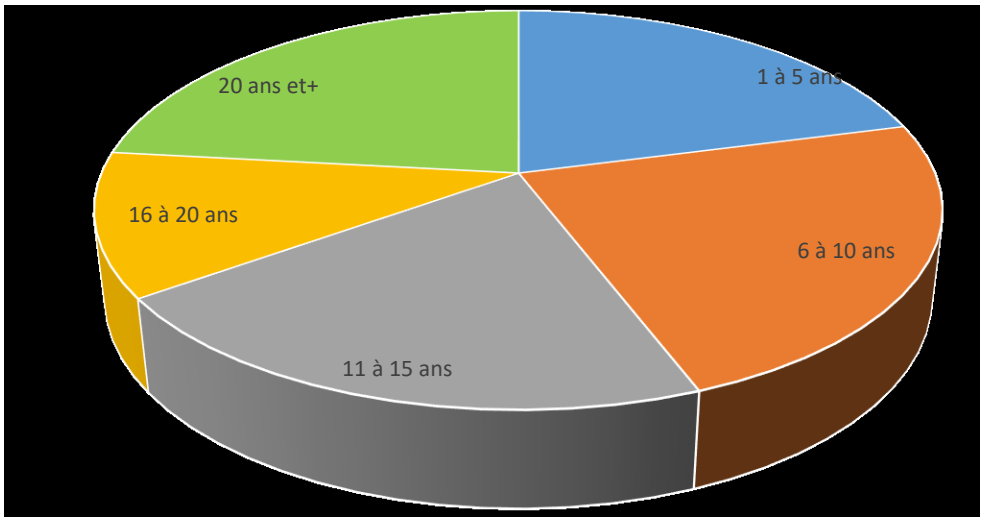

LES RESSOURCES HUMAINES

LES EMPLOIS PERMANENTS

	2023	
CATEGORIES PROFESSIONNELLES	**Nbre Agents**	**Postes ETP**
1 – DIRECTION – ENCADREMENT		
Directeur	1	1
Responsables éducatif	2	2
2- ADMINISTRATION – GESTION		
Attachée de direction	1	1
Secrétaire médico-sociale	1	1
Secrétaire administrative	1	0.3
3 – SERVICES GENERAUX – RESTAURATION		
Chauffeurs / agent d'entretien	2	2
Gestionnaire de stocks	1	1
Agent de maîtrise restauration	1	1
Maîtresse de maison	1	1
4 – SOCIO-EDUCATIF		
Educateurs spécialisés	11	11
Educateurs techniques spécialisés	2	2
Moniteurs éducateurs	5	6
Educateur Sportif	1	1
Animateur degré 1	1	1
Assistante sociale	1	1
Maîtresses de maison	3	3.70
Veilleurs de nuit	2	2
5 – PARAMEDICAL		
Psychologue	2	1.50
Neuropsychologue	0	0.40
Ergothérapeute	1	0.30
Orthophoniste	0	0.22
6 – MEDICAL		
Psychiatre	1	0.22
Médecin	1	0.17
Infirmière	1	1
TOTAUX EFFECTIFS BUDGETAIRES	**43**	
SOIT EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN		**41.81**

ENSEIGNANTS MIS A DISPOSITION EDUCATION NATIONALE	**4**

LES PERSPECTIVES
LES PROJETS 2023

Dans la continuité de 2023, l'année 2024 se présente riche en perspectives et dynamique, avec une série d'initiatives planifiées visant à renforcer nos services, à améliorer notre efficacité opérationnelle et à répondre de manière proactive aux besoins changeants de notre public cible.

Les actions suivantes sont envisagées :

Développement et déploiement d'une offre préprofessionnelle pour des jeunes de 14-16 ans

La note de cadrage du 16.02.2024 délivrée par l'ARS de Normandie a redéfini nos autorisations et modifié notre agrément. Dans son article 3, cette note spécifie : « […] *La capacité totale du DITEP la Rosace est dorénavant fixée à 59 places. Les bénéficiaires sont des enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de 0 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement* ».
Jusqu'à présent, le DITEP UGECAM la Rosace était organisé et reconnu dans le département pour son expertise dans l'accompagnement des jeunes de 6 à 14 ans, avec une limite maximale de 16 ans pour les filles. Les DITEP de Flers ou de l'Aigle prennent le relais en cas de poursuite éventuelle de la prise en charge.
Or, d'une part, ce changement d'agrément, désormais applicable à tous les DITEP de France, traduit la volonté de nos tutelles de ne plus nous limiter à une offre restreinte basée sur l'âge, mais plutôt de nous encourager à développer un éventail de solutions possibles afin d'éviter toute interruption de parcours pour les jeunes bénéficiaires de l'orientation
D'autre part, nous constatons depuis quelque temps que la sortie du DITEP UGECAM La Rosace aux alentours de 14 ans peut s'avérer prématurée, surtout lorsque cela contraint le jeune à s'éloigner de son environnement familial, et/ou lorsque notre expertise sur sa situation ainsi que les liens sécurisants que nous avons établis entre nous et le jeune nous permettraient d'assurer une continuité plus efficace dans l'accompagnement.
→ C'est pour ces raisons que nous avons la volonté d'étudier la possibilité d'élargir nos services à un petit groupe de jeunes de 14-16 ans (4 ou 5), dans le but de définir avec eux un parcours préprofessionnel.
→ L'objectif étant de garantir une scolarité qui intègre une découverte des domaines professionnels adaptés, permettant aux bénéficiaires de se projeter dans un univers nouveau, pré-professionnel.
En effet, grâce à des stages et des partenariats avec des structures telles que les MFR, les CFA, les EREA, ainsi que les lycées professionnels et/ou agricoles, nous pensons que les jeunes bénéficiant de ce nouveau service pourront, grâce à un emploi du temps et un apprentissage adapté, acquérir les prérequis nécessaires pour une formation ou un éventuel métier. Cela représentera une alternative réaliste à l'errance au collège et au décrochage scolaire.

Développement et déploiement d'une "Equipe Mobile d'Appui à la Protection de l'Enfance" (EMAPE) au sein du DITEP UGECAM la Rosace

En début 2024, l'ARS de Normandie en partenariat avec le Rectorat, les conseils départementaux et les services départementaux de l'Education nationale propose un appel à manifestation d'intérêt (AMI),

pour identifier des projets pouvant se concrétiser par des solutions nouvelles capables de répondre rapidement et au plus près des besoins des personnes vivant avec un handicap et de leurs familles. Cette stratégie, appelée NormHANDI'CAP, fait suite à la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023, au cours de laquelle le Président de la République a annoncé un plan pluriannuel visant à créer 50 000 solutions nouvelles nécessaires à transformer l'offre médico-sociale.
→ Parmi les besoins mis en exergue lors du cahier des charges de cet AMI une attention particulière est portée autour des enfants vivant avec un handicap relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

En effet, en Normandie, le taux d'enfants accompagnés en ESMS et bénéficiant d'une mesure de protection ASE est supérieur au taux national : selon les données proposées par la plateforme « Handidonnées Normandie »[1], en 2020, dans les ITEP de l'Orne, 41.5 % des jeunes accompagnés étaient concernés par cette mesure. Au DITEP UGECAM la Rosace ce taux s'élève à 59%[2].
Au regard de ce constat, il semble primordial d'apporter des réponses adaptées dans l'articulation de la prise en charge des enfants suivis par l'ASE et vivants avec un handicap en organisant un lien étroit et un travail de co-construction entre les acteurs des différents champs.

→ C'est pourquoi, afin de consolider la synergie entre le médico-social et la protection de l'enfance et dans le but de co-construire des réponses communes, le DITEP UGECAM la Rosace a décidé de déposer un projet de candidature pour la création d'une « équipe mobile médico-sociales en soutien à l'ASE », qui, pour le département de l'Orne, pourrait constituer une solution « nouvelle » capable d'améliorer l'accompagnement des enfants protégés vivants avec un handicap.
Chiffres clefs :
>> **Nature du projet** : création d'une EMAPE (Equipe Mobile d'Appui à la Protection de l'Enfance) ;
>> Professionnels : binôme psychologue éducateur + temps de psychiatre en vacation ;
>> **Public** : enfants et adolescents de 6 à 20 ans, présentant un DI, TND ou TC, repérés ou suivis dans le cadre de mesures de prévention et de protection de l'enfant, bénéficiant d'une notification MDA ou en cours de notification ;
>> **Nbre de solutions imaginées** : 20 places en file active ;
>> **Budget** : 166.326 € (150.330 € mesures nouvelles – 15.996 € redéploiement) ;

Poursuite des négociations avec l'Education Nationale pour installer une troisième Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) au sein d'un collège proche de Sées,
Action inscrite dans notre CPOM 2022-2026. En lien étroit avec les préconisations du P.R.S. concernant les scolarisations en milieu ordinaire et les directives liées aux actions gouvernementales pour une "école inclusive" (démarche territoire 100% inclusif, juillet 2018), la création d'une troisième UEE est prévue dans le bassin de Sées.
A ce jour, le DITEP UGECAM la Rosace dispose de 2 UEE (Ecole Louis Forton à Sées & Collège Balzac à Alençon). Nous souhaitons étoffer nos inclusions et répondre ainsi aux préconisations Cluzel.
Plusieurs échanges et rencontres ont eu lieu avec le collège N-J. Conté situé à Sées mais suite à des problématiques logistiques et à un manque de place, l'aboutissement de ce projet avec cet établissement scolaire semble compromis à court-moyen terme.
Nous évaluons à ce jour la possibilité d'élargir notre recherche sur le bassin d'Alençon ou d'Argentan. Une étude de faisabilité est en cours par le biais d'un groupe de travail afin de bien identifier les moyens et l'organisation nécessaires pour situer notre classe à 20-30 km de Sées.

[1] Soutenu par la CNSA, des ARS et des collectivités territoriales, piloté par la Fédération ANCREAI, Handidonnées est la première plateforme de mise à disposition de connaissances structurées entièrement dédiées aux publics en situation de handicap et à l'offre d'accompagnement qui leur est proposée dans les territoires
[2] Rapport d'activité 2023 DITEP UGECAM la Rosace

Poursuivre le développement du projet "répit" sur l'internat

Action inscrite dans notre CPOM 2022-2026 (réduction de l'internat de 22 à 21 places avec une place dédiée à l'offre répit). Dans le cadre des travaux sur l'Aide aux Aidants, un espace de répit en modalité internat a été créé en janvier 2023 afin de soulager, pour les jeunes concernés, la dynamique familiale et d'apaiser de possibles situations de tensions et de rupture de projet.

Ce dispositif s'adresse à des jeunes qui traversent une situation difficile (séparation du couple parentale, jugement d'assistance éducative - AEMO, placement, traumatismes, décompensation, etc.) se manifestant par une expression de plus en plus forte des troubles de la conduite et du comportement. A ce jour, cette place de répit a été attribuée à différents jeunes accompagnés par le SESSAD Ornais et en modalité expérimentale.

→ Cette place, si le projet EMAPE sera retenu, pourrait être attribuée dans le cadre d'un travail de partenariat avec l'ASE.

Poursuivre le développement de la charte Romain Jacob et d'autres actions favorisant l'accès à la santé d'un public vivant avec un handicap

Le 4 octobre 2022, l'UGECAM de Normandie et ses structures ornaises ont signé dans les locaux de la CPAM 61 la charte Romain Jacob, qui a comme objectif celui de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour d'actions concrètes favorisants l'accès aux soins et à la santé des personnes vivants avec un handicap.

Le DITEP UGECAM la Rosace est impliqué en première ligne pour sensibiliser et accompagner l'ensemble des acteurs du soin autour d'actions permettant de mieux saisir et maitriser des enjeux liés au handicap.

Ainsi, nous nous engageons, pour l'année 2024, à poursuivre nos actions de sensibilisation/formation auprès des agents de la CPAM au niveau régional, à intervenir lors de conférences-débats en partenariat avec la CPTS ORNE-CENTRE SAOSNOIS, à accueillir des étudiants en médecine afin de les aider à découvrir l'univers médico-social et les problématiques liées à notre public, et à être moteurs pour la promotion du questionnaire Handifaction.

Poursuivre le déploiement de notre expertise et notre soutien à l'E.N. et aux acteurs du droit commun dans le cadre de notre fonction appui-ressource

Depuis 2020, nous sommes engagés dans le soutien aux professionnels des dispositifs de droit commun (Education Nationale, Aide Sociale à l'Enfance et centres sociaux) et des aidants dans le but de mettre en place des actions de prévention, de sensibilisation et d'expertise/évaluation visant à favoriser le maintien de l'enfant dans son milieu d'origine.

Un certain nombre d'actions ont été engagées en 2023 et pour l'année 2024, nous souhaitons poursuivre notre soutien à la formation des ASH, ainsi qu'aux "pôles ressources" de l'éducation nationale pour analyser et accompagner les situations complexes. Nous nous engageons également à apporter un soutien aux représentants légaux, aux aidants et aux assistants familiaux en fournissant des éclairages (psychoéducation) sur la spécificité des troubles des enfants accueillis.

GROUPE UGECAM DE NORMANDIE

DITEP la Rosace

Tél : 02.33.27.96.22

sees.ug-normandie@ugecam.assurance-maladie.fr

87 rue Saint-Martin – 61500 SEES

www.ugecam-normandie.fr